

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 10

Buchbesprechung: Le renseignement en France à l'aube du XXIe siècle [Jean-Jacques Cécile]

Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le renseignement en France à l'aube du XXI^e siècle

Comme le Suisse Jacques Baud qui a publié récemment chez Lavauzelle une *Encyclopédie du renseignement et des services secrets*¹, Jean-Jacques Cécile, auteur du *Renseignement français à l'aube du XXI^e siècle*², a fait partie de ce monde mystérieux. Dans un ouvrage très bien documenté, il analyse l'organisation du renseignement en France, met en évidence les problèmes qui se retrouvent dans tous les pays, les redondances, sources de «petite guerre» entre les différents services, ainsi que les répartitions peu judicieuses des compétences.

■ Col Hervé de Weck

Depuis l'implosion de l'Union soviétique, les services français, comme leurs homologues, font face à une montée de l'espionnage scientifique et industriel (60% des cas détectés contre 40% pour l'espionnage politique, diplomatique et militaire). Ils comprennent aujourd'hui cinq grands organes dont les têtes et les cadres supérieurs sont remplacés en cas d'alternance du pouvoir, consécutifs à des élections :

– La **Direction générale de la sûreté extérieure** (DGSE), service de renseignement, de contre-espionnage et d'action³, travaille théoriquement à l'extérieur du territoire national.

– La **Direction de la surveillance du territoire** (DST) lutte, à l'intérieur de l'Hexagone, contre l'espionnage politique, militaire, administratif, scientifique, technique et économique. Dans ses missions figurent également la lutte contre

le terroriste et la prolifération des armes de destruction massive.

– Le **Secrétariat général de la défense nationale** (SGDN), subordonné au premier ministre, assure le suivi des réunions du Comité interministériel du renseignement.

– Les **Renseignements généraux** (RG) surveillent la presse, la vie sociale, l'activité économique, les partis politiques, évaluant, surtout en période électorale, les tendances de l'opinion publique. Depuis 1987, les RG font effort sur la criminalité contemporaine, surtout la délinquance financière, la violence urbaine et le terrorisme.

– La **Direction du renseignement militaire** (DRM), dont la création a rassemblé une multitude de services éclatés. Le ministre Pierre Joxe voulait créer «l'arme du renseignement» mais, comme on pouvait s'y attendre, il y a eu grippage et l'on s'est contenté d'une solution de compromis (en Suisse,

le même phénomène s'est produit, malgré l'action du divisionnaire Regli, sous-chef d'état-major «Renseignement»)!

Un certain nombre d'organismes moins médiatisés jouent un rôle non négligeable dans le monde du renseignement français. La gendarmerie, dont les brigades territoriales maillent le territoire, la Direction de la protection et de la sécurité de la défense, feu la cellule anti-terroriste de la présidence, dont les bavures firent beaucoup parler d'elle, entre 1982 et 1988, sous François Mitterrand.

Une cellule interministérielle s'occupe des écoutes téléphoniques via 120 centres existants sur le territoire national et les DOM-TOM. En 1997, le quota d'écoutes administratives du ministère de l'Intérieur s'élevait à 1190 contre 330 au ministère de la Défense. L'année précédente, le nombre total des écoutes administratives s'élevait à 4623 (les écoutes «judiciaires» n'entrent pas dans ces chiffres). Aujourd'hui, le dan-

¹ Paris, Lavauzelle, 1997. 524 pp.

² Paris, Lavauzelle, 1998. 256 pp.

³ Il s'agit d'opérations sur le terrain, par exemple le dynamitage du Rainbow Warrior pour l'empêcher de perturber les essais nucléaires français.

ger provient surtout de la multiplication des officines privées opérant dans une semi-clandestinité, prêtes moyennant paiement à oublier allègrement les dispositions légales.

Le monde du renseignement, ses guerres internes et externes

Il existe une rivalité historique entre la DGSE, organe militaire, et la DST dans laquelle les civils ont la prépondérance. Malgré des dénégations faussement indignées, chausse-trappes et peaux de bananes sont élevées au rang d'accessoires de travail. Il y a également incompatibilité de méthodes entre les deux organes, dont la complémentarité apparaît pourtant évidente. Le «chacun pour soi» devient la règle, entretient la «guerre des polices», au détriment d'une stratégie à long terme, d'autant plus que la «culture du renseignement» reste inexistante en France, contrairement aux Etats-Unis où elle est florissante, conséquence d'un enseignement universitaire consacré à ce domaine. L'action de l'amiral Lacoste, ancien directeur de la DGSE, apparaît comme une entreprise d'«enfant perdu»...

Des chevauchements de compétence engendrent la concurrence, donc la méfiance: à la DGSE le contre-espionnage et le renseignement extérieur, à la DST le contre-espionnage intérieur, mais il y a le «droit de suite» qui autorise à poursuivre une opération en dehors des limites attribuées.

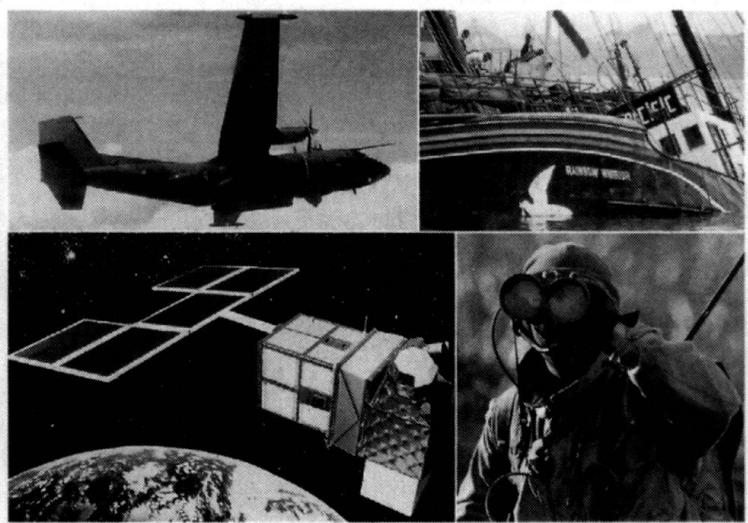
Les RG, qui provoquent des allergies chez les socialistes, ont commis des bavures, mais peuvent revendiquer des réussites, entre autres dans leur analyse des rapports entre intégrisme et banlieues «chaudes», ainsi que des circuits de l'économie parallèle. Les RG comprennent deux organismes concurrentiels, la direction centrale des renseignements généraux et les Renseignements généraux de la préfecture de police

de Paris, dont les fonctionnaires sont très jaloux de leur indépendance.

Les compétences anti-terroristes des RG chevauchent celles de la DST. Les premiers sont en charge du terrorisme qui ne met pas en cause des Etats ou des mouvements étrangers, les autres sortes de terrorisme étant réservé à la DST. Une telle répartition apparaît comme l'exemple de ce

JEAN-JACQUES CÉCILE

LE RENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'AUBE DU XXI^e SIÈCLE



lavauzelle

que la haute administration française peut produire comme prescriptions inapplicables dans le travail quotidien, porteuses de frictions. Pourtant, la DST entretient de meilleures relations avec les RG et la DRM qu'avec la DGSE.

Dans l'évaluation et l'analyse du renseignement, la SGDN fait partiellement double emploi avec les services spécialisés des ministères.

La guerre froide, marquée par l'équilibre de la terreur entre les deux blocs, a développé un certain immobilisme du renseignement militaire, mais l'implosion de l'URSS a induit des changements radicaux, si bien que celui-ci n'a plus pu échapper à une importante adaptation: les menaces sont devenues bien plus complexes! La réforme, initiée par Jean-Pierre Chevènement avant la guerre du Golfe, n'a pas encore déployé ses effets lors de l'agression irakienne contre le Koweit, si bien que des personnalités de premier plan dénoncent l'inefficacité patente du renseignement militaire.

Pierre Joxe propose de créer une «arme du renseignement», mais il ne passe pas la rampe; on constitue la DRM, mais pas en tant que branche «Renseignement militaire» au sein de la DGSE, ce qui aurait intégré l'appareil de renseignement militaire dans un système unique de renseignement extérieur national, peut-être parce cette mesure nécessitait la subordination de la DGSE au ministère de la Défense. La DRM à peine constituée se pose le problème du partage des compé-

tences dans le domaine du renseignement extérieur, qui ne sera pas résolu.

Quelle situation idéale mais utopique si tous les services nationaux – pas seulement en France! – impliqués dans le recueil et l'exploitation du renseignement, travaillaient main dans la main, avec le seul souci de fournir aux décideurs politiques des synthèses de grande valeur!

Démocratie et contrôle des organes de renseignement

Les fichiers ont toujours provoqué des cauchemars à gauche et chez les post-soixante-huitards. La raison de cette attitude émotionnelle? L'existence d'indications concernant les opinions religieuses, philosophiques, politiques ou syndicales, considérées comme attentatoires aux libertés individuelles. Cela n'a pas empêché Michel Rocard, premier ministre, de reconnaître par décret aux RG le droit de «collecter, conserver et traiter des informations nominatives» contenant de telles indications.

Les services de renseignement, pour être efficaces, ne doivent-ils pas s'adapter aux milieux qu'ils ciblent, ce faisant, partant fichier quantité d'innocents, sans être paralysés par la protection des données personnelles. Ils doivent utiliser des moyens «marginaux». Filatures, perquisitions clandestines, écoutes, interceptions de courrier ne sont-elles pas les seules armes efficaces contre une criminalité organisée, sour-

noise et tentaculaire? Le comprend-on en Suisse où un juridisme étroit risque à terme de mettre la démocratie en danger?

Il faut convenir qu'aux RG, la pratique des «blancs», c'est-à-dire de papiers anonymes, pose un véritable problème. L'oubli de la déontologie, un système perverti permettent de fabriquer des informations dénuées de fondement, de jeter la suspicion sur la cible choisie, même si l'on ne s'appuie que sur un tissu de mensonge. Les autres services créent également de «beaux dossiers» qu'ils jettent brutalement sur la place publique. «L'impact médiatique valorise le service et les révélations embarrassent le pouvoir. Ensuite, on joue avec le temps, admettant peu à peu «l'erreur» commise et laissant le soin à la justice de classer le dossier dans l'indifférence générale.»

En France, toute tentative de mettre en place un contrôle des services secrets se heurte à un mur étayé par le sacro-saint «Secret-Défense» dont abuse le monde du renseignement. «N'est-ce pas, écrit Cécile, un procédé commode auquel ont recours certains hauts décideurs dès qu'il s'agit d'entraver l'action d'un appareil judiciaire décidé à mettre le nez dans leurs magouilles de basse politique?»

Quelques moyens techniques

Deux chapitres traitent des nouveaux moyens à disposition des organes de renseignements stratégiques, opératifs et tacti-

ques, spécialement les drones engagés par les Américains durant la guerre du Vietnam, qui effectuent 3500 sorties avec un taux de «survie» proche de 84%. Dans la foulée de la guerre du Kippour, les Israéliens développent des drones pour la reconnaissance, le réglage d'artillerie et la guerre électronique. Ceux-ci vont jouer un rôle grandissant dans la recherche du renseignement.

En ce qui concerne le renseignement spatial, la France éprouve des difficultés à trouver des partenaires pour des programmes de satellites optiques (*Spot* et *Helios*), de satellites-radar qui ne dépendent plus des conditions météorologiques (*Osiris* et *Horus*), ce qui confirme les difficultés de l'Europe à réaliser une politique de sécurité commune et à conqué-

rir une certaine indépendance face aux Etats-Unis dans le domaine du renseignement. Le gouvernement allemand se montre particulièrement hésitant...

L'«intelligence économique»

L'«intelligence économique», terme «politiquement correct» dans une France effarouchée par les termes de «renseignement» et d'«espionnage», recouvre les actions qui permettent de fournir les informations utiles aux acteurs du monde économique ainsi que les mesures destinées à lutter contre l'espionnage scientifique, technique et économique. L'Etat français n'a pas encore défini de quelle façon il entend exercer ses responsabilités dans ce

domaine. Cela provoque un certain vertige quand on prend conscience de retard important, par exemple face aux Etats-Unis.

Dans un contexte de guerre économique, les services de renseignement doivent-ils mettre leurs moyens à disposition des entreprises? Répondre par la négative apparaît comme une attitude qui ne tient pas compte de la virulence de la concurrence au niveau international. Ce faisant, on confine ces services dans un rôle suranné d'acquisition de renseignements militaro-stratégico-diplomatiques, alors que foisonnent les cabinets privés d'intelligence économique, dont beaucoup ne respectent pas la moindre déontologie.

H. W.

chez lavauzelle...

Nouvelle édition de l'«Encyclopédie du renseignement et des services secrets»

Une toute nouvelle édition, totalement revue mise à jour et complétée, de l'*Encyclopédie du renseignement et des services secrets* du colonel EMG Jacques Baud est sortie de presse. Véritable travail de bénédictin, la première édition a connu un gros succès en France et en Suisse, tant auprès du public que des spécialistes. La nouvelle édition est un panorama complet de la «communauté mondiale du renseignement» de l'après-guerre froide.

Format 16 x 23,5 cm, plus de 600 pages, nombreux organigrammes et schémas, bibliographie, adresses de sites Internet. Nouvelle édition disponible en librairie, notamment chez Payot, au prix de Fr. 47.-.